

Le 18 septembre 2025
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ 28/2025

ÉCOMOBILITÉ : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT VOUS PRÊTE DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) !

Du 15 septembre au 15 octobre 2025, la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault vous prête gratuitement un Vélo à Assistance Électrique (VAE) avec le soutien de l'ADEME dans le cadre du programme AVELO 3. Une solution concrète pour sensibiliser à une autre manière de se déplacer, moins polluante et meilleure pour la santé.

Avec le vélo électrique, moins d'effort et plus de vitesse ! Économe en énergie, simple d'utilisation, confortable quelle que soit la route, ses avantages sont nombreux. Et grâce à l'assistance électrique, vous pourrez pédaler sur de plus longues distances.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

► Les personnes majeures qui résident sur le territoire du Salagou Cœur d'Hérault, disposant d'un local fermé pour pouvoir entreposer le VAE de façon sécurisée.

Le prêt dure 7 jours au maximum.

Les VAE sont disponibles en tailles XS (<1m60) à L (>1m80).

COMMENT RÉSERVER ?

- Vous pouvez réserver votre vélo électrique au **09 71 00 29 88** ou par mail : vae@cc-clermontais.fr
- Un chèque de caution de **500 €** sera demandé lors du retrait du vélo électrique et restitué à son retour.
- Les retraits et les retours se font du **lundi au vendredi**, sur rendez-vous uniquement, au siège de la Communauté de communes Salagou Cœur d'Hérault, 20 avenue Raymond Lacombe, 34800 Clermont l'Hérault.